



La mobilisation des agent·es de la Protection judiciaire de la jeunesse est aussi la nôtre !

MONTREUIL > 13 SEPTEMBRE 2024

AU TERME de la réunion de son instance de direction, l'Union fédérale des syndicats de l'État CGT affirme son soutien plein et entier à la mobilisation unitaire en cours à la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

Le 31 juillet dernier, des coupes budgétaires drastiques ont été annoncées par la direction de cette administration. Alors que les services de la PJJ sont déjà exsangues, ces coupes ont été opérées, par choix politique de la Direction de la PJJ, sur les dépenses en personnel (plutôt que l'informatique ou l'immobilier pour ne citer que ces programmes budgétaires, ce qui aurait été tout aussi irrecevable). C'est ainsi que près de 500 emplois, occupés par des agent·es non titulaires, personnels les plus précaires considérés sous le seul prisme de variables d'ajustement budgétaire, ont été rayés de la carte au cours de l'été.

Tout cela alors que la CGT PJJ, y compris à travers l'intersyndicale qu'elle compose avec la FSU, l'UNSA et la CFDT, ne cesse de dénoncer les nombreuses vacances de poste déjà existantes faute de recrutements pérennes d'agent·es fonctionnaires suffisants.

Outre le drame humain que cette violence institutionnelle génère envers les agent·es concerné·es et que l'UFSE condamne, c'est tout le service public de la Justice des mineurs qui se trouve atteint et mis en danger par cette décision irresponsable. À l'évidence, celles et ceux qui gouvernent n'hésitent pas à poursuivre les coups portés à l'encontre de la jeunesse !

Car derrière ces agent·es ce sont bien des mesures en faveur de mineur·es qui étaient prises en charge qu'il faut aujourd'hui reporter sur des agent·es qui croulent déjà sous des charges de travail démesurées, d'autant plus depuis l'instauration du Code de justice pénale des mineurs.

Malgré un investissement quotidien de l'ensemble des personnels de la PJJ et malgré l'apport de ces agent·es non titulaires, ces services peinaient déjà à assurer un service public de qualité bien que dégradé. Sans celles et ceux-ci, comment dès lors encore tenir ?

Alors que la CGT PJJ et l'intersyndicale porteuses de cette mobilisation ne cessent de porter la voix de l'inquiétude et de la souffrance des personnels

accentuées par cette décision grave, la Direction de la PJJ tente de rester sourde à leurs revendications.

Par leur combativité, la CGT PJJ et l'intersyndicale ont malgré tout obtenu un dégel de 3 millions d'euros, permettant de bénéficier de l'apport de 239 agent·es non titulaires à compter des 15 octobre ou 1er novembre prochain. S'il s'agit d'une première avancée, celle-ci reste largement insuffisante puisqu'elle ne couvre même pas la moitié des personnels congédiés ces deux derniers mois. Et au-delà de cette annonce, cela ne règle en rien deux problématiques a minima: comment les services peuvent dignement fonctionner d'ici à ce que ces nouvelles et nouveaux agent·es soient recruté·es et opérationnel·les ? Et pour combien de temps seront-elles ou ils recruté·es au vu des budgets qui se profilent pour 2025 ?

C'est ainsi que la CGT PJJ et l'intersyndicale appellent à la grève et à la mobilisation le 19 septembre prochain.

Devant les enjeux de service public et d'avenir de notre jeunesse qui se posent et parce que chaque service public peut prochainement y être confronté au vu de la politique d'austérité annoncée, il n'est pas question pour l'UFSE de laisser Bercy ou la direction de la PJJ mettre en péril le service public de la Justice des mineurs. Celui-ci ne se brade pas. L'UFSE soutient la mobilisation et les revendications légitimes portées par la CGT PJJ et soutient sans retenue l'appel à la grève et à la mobilisation du 19 septembre décidée par l'intersyndicale CGT PJJ - FSU - UNSA et CFDT.

☞ **Oui, il y a besoin de recrutements massifs à la PJJ,**

☞ **Oui, il y a besoin d'un plan de titularisation des agents non titulaires,**

☞ **Oui, des moyens budgétaires conséquents doivent être octroyés à la PJJ dès le projet de loi de finances 2025 !**

La mobilisation en cours à la PJJ est aussi la nôtre, nous la soutenons pleinement y compris pour l'avenir de la jeunesse.